

1137 sa promesse, malgré le mauvais succès de l'entreprise, à  
1138. commença sur toute la ligne de ses frontières l'attaque des châteaux-forts bâtis par les Normands. Les Cambriens, race d'hommes impétueuse et passionnée, se portèrent avec une sorte de fanatisme national à cette agression soudaine; il n'y eut quartier pour aucun homme parlant la langue française: barons, chevaliers et soldats impatrisés sur les terres galloises, prêtres et moines intrus dans les églises, et dotés sur les terres des Gallois, tous furent tués ou chassés des domaines qu'ils occupaient<sup>1</sup>. Les Cambriens se montrèrent cruels dans ces représailles; mais eux-mêmes avaient subi des cruautés inouïes de la part des Anglo-Normands. Hugues-le-Loup et Robert de Maupas avaient presque dépeuplé d'habitants indigènes la contrée de Flint, voisine du comté de Chester; Robert de Ruddlan les avait enlevés de leurs maisons pour en faire des serfs; et les historiens du temps disent de Robert de Belesme, comte de Shrewsbury, qu'il avait déchiré les Gallois avec des ongles de fer<sup>2</sup>.

Les conquérants de l'Angleterre, non contents de posséder les terres fertiles de ce pays, avaient de bonne heure envahi avec une égale avidité les marais et les rochers de la Cambrie<sup>3</sup>. Ceux des chefs de bandes qui s'établirent dans les provinces de l'ouest sollicitèrent presque tous du roi Guillaume ou de ses fils, comme une sorte de supplément de solde, la *licencè* de conquérir sur les Gallois; c'est l'ex-

<sup>1</sup> Gesta Stephani regis, apud Script. rer. normann., p. 930. — Monast. anglic. Dugdale, t. II, p. 62 et 63.

<sup>2</sup> Comminus ut pecudes... occidit... aut indebitæ servituti atrociter subjugavit. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. VIII, apud Script. rer. normann., p. 670.) — Ferreis ejus unguis excoriati. (Ibid., p. 768.)

<sup>3</sup> Postquam... Normanni bello commisso Anglos sibi subjugarunt, (Walloniam) terram adjacentem... (Gesta Stephani regis, apud Script. rer. normann., p. 930.)

pression même des anciens actes<sup>1</sup>: beaucoup d'hommes 1138. obtinrent cette permission; d'autres la prirent d'eux-mêmes, et, sans lettres de marque, coururent sus aux Cambriens, qui résistèrent bravement, et défendirent pied à pied leur territoire. Les Normands, s'étant rendus maîtres des extrémités orientales du pays de Galles, y bâtirent, suivant leur coutume, une ligne de châteaux-forts<sup>2</sup>.

Cette chaîne de forteresses s'était graduellement resserrée; et lorsqu'en l'année 1138, les Gallois entreprirent de la rompre, presque tout le sud du pays, les vallées de Glamorgan et de Breknock, et le grand promontoire de Pembroke, étaient déjà détachés de l'ancienne Cambrie. Divers accidents avaient contribué à faciliter ces conquêtes. D'abord, sous le règne de Guillaume-le-Roux, une guerre 1088. civile entre les Gallois méridionaux (événement trop commun chez ce peuple) introduisit dans le pays de Glamorgan, comme auxiliaires soldés de l'une des parties belligérantes, une compagnie d'aventuriers normands conduits par Robert fils d'Aymon. Ce Robert (le même dont la fille ne voulait point accepter un mari qui n'eût pas deux noms<sup>3</sup>), après avoir combattu pour un chef gallois, et reçu sa solde, retournant sur ses domaines de Gloucester, se mit à songer à l'effet terrible qu'avaient produit sur les Cambriens ses hommes et ses chevaux vêtus de fer<sup>4</sup>. Cette réflexion lui suggéra le projet de visiter en conquérant le même chef dont il avait été le soldat. Il rassembla une bande plus 1088. nombreuse, entra dans la vallée de Glamorgan, et s'em- 4110.

<sup>1</sup> Conquestor... dedit ei licentiam conquerendi super Wallenses. (Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 724 et passim.)

<sup>2</sup> Castellis innumeris annuere... (Gesta Stephani regis, loc. supr. cit.)

<sup>3</sup> Voyez livre VII, t. II, p. 268 et 269.

<sup>4</sup> Cambrian biography, p. 407, au mot *Einion ab Colwyn*, et p. 97, au mot *Iestyn ab Gwrgaut*.

1088  
à  
1110. para des lieux les plus voisins de la frontière normande <sup>1</sup>. Les envahisseurs se partagèrent le pays, suivant leurs grades. Robert, fils d'Aymon, eut pour son lot trois villes, et devint comte de toute la terre conquise. Parmi ses principaux compagnons, l'histoire cite Robert de Saint-Quentin, Pierre-le-Sourd, Jean-le-Flamand, et Richard de Granville ou *Grainville*, comme prononçaient les Normands <sup>2</sup>. Ils eurent chacun des villages entiers ou de vastes domaines, et, de pauvres *soudoyers* qu'ils étaient, ils devinrent, pour la postérité, la tige d'une nouvelle race de nobles et puissants barons.

Vers le même temps, Hamlin, fils de Dreux de Baalon, bâtit un château à Abergavenny; et un certain Guillaume, qui en éleva un à Monmouth, prit le nom de Guillaume de Monemue, suivant l'euphonie normande <sup>3</sup>: ce Guillaume, pour le salut de son âme, fit don d'une église galloise aux moines de Saint-Florent de Saumur; dans le même voisinage, Robert de Candos ou Chandos établit et dota des moines venus de Normandie <sup>4</sup>. Durant les guerres qu'une nombreuse faction de Normands fit à Guillaume-le-Roux et à Henri I<sup>er</sup>, en faveur de leur frère aîné Robert, les deux rois appelèrent à leur secours tout ce qu'il y avait de soldats de fortune. Ceux qui, de l'autre côté du détroit, se rendirent à cet appel exigèrent, pour la plupart, comme les soldats du conquérant, la promesse d'un domaine territorial, dont ils firent d'avance hommage aux rois. D'abord on assigna, pour le payement de ces dettes, les terres à confisquer sur les Normands du parti contraire, et quand

<sup>1</sup> Cambrian biography, p. 497.

<sup>2</sup> Ibid., p. 498.

<sup>3</sup> Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 556 et 600.

<sup>4</sup> Et post dictum conquestum.... Robertus... fundavit prioratum de Goldelyve, in proprio solo... per eum conquesto. (Ibid., t. II, p. 904)

elles n'y suffirent plus, on donna aux aventuriers des lettres de marque sur les Gallois <sup>1</sup>. 1088  
à  
1110.

Plusieurs capitaines de compagnies franches qui reçurent leurs gages en cette monnaie se distribuèrent, avant même de les avoir conquis, les cantons les plus voisins du territoire de Glamorgan, et en joignirent, selon la mode du siècle, le nom à leur nom propre; puis, quand le temps de leur service en Angleterre fut expiré, ils firent route vers l'ouest, afin de se mettre, comme ils disaient, en possession de leurs héritages <sup>2</sup>. Sous le règne de Guillaume-le-Roux, Bernard de Neuf-Marché s'empara ainsi du territoire de Breknock, et après sa mort il le laissa, disent les actes, à sa fille Sibylle en légitime propriété <sup>3</sup>. Au temps du 1110. roi Henri, un certain Richard, Normand de naissance, et comte d'Eu, en Normandie, conquiert la province galloise de Divet ou de Pembroke, avec une petite armée de Brabançons, de Normands, et même d'Anglais, que les maux de la conquête dans leur patrie réduisaient au métier d'aventuriers et de conquérants du pays d'autrui. Richard d'Eu reçut, dans cette campagne, de ses Flamands et de ses Anglais, le surnom teutonique de *Strongboghe*, c'est-à-dire fort tireur d'arc, et, par un hasard singulier, ce sobriquet, inintelligible pour les Normands, demeura héréditaire dans la famille du comte normand <sup>4</sup>.

Le Fort-Tireur et ses compagnons d'armes se rendirent 1110  
par mer à la pointe la plus occidentale du pays de Divet, et re foulèrent vers l'est la population cambrienne des côtes, 1138.

<sup>1</sup> Inivadendæ Cambriæ facultatem petiverunt, qua concessa... (Girald. Cambrens. Itinerar. Cambriæ.)

<sup>2</sup> Assignant sibi provincias quas invadere constituunt, pro quibus se regi fidelitatis sacramento adstringunt. (Ibid.)

<sup>3</sup> Monast. angl., Dugdale, t. I, p. 320.

<sup>4</sup> Ibid., p. 722.

1110  
à  
1138. massacrant tout ce qui leur résistait. Les Brabançons étaient alors la meilleure infanterie de toute l'Europe, et le pays, peu montagneux, leur permettait de se prévaloir avec avantage de leur forte et pesante armure<sup>1</sup>. Ils le conquièrent rapidement, s'en partagèrent les villes, les maisons et les domaines, et bâtirent des châteaux pour se garantir des incursions des vaincus. Les Flamands et les Normands, qui tenaient le premier rang dans l'armée conquérante, furent les mieux favorisés dans le partage, et leur postérité forma la race des nouveaux riches et des nouveaux nobles du pays. Plusieurs siècles après, ces nobles et ces riches se faisaient encore remarquer par leurs noms à tournure française, précédés de la particule *de* ou du mot *fits* ou *fitz*, selon la vieille orthographe<sup>2</sup>. Les descendants des Anglais, enrôlés dans cette expédition, composèrent la classe moyenne des petits propriétaires et des fermiers libres; leur langue devint la langue vulgaire du territoire conquis, et en bannit l'idiome gallois, circonstance qui fit donner au pays de Pembroke le nom de *petite Angleterre*<sup>3</sup>. Un monument curieux de cette conquête subsista longtemps dans le pays: c'était une grande route tracée le long de la crête des montagnes; cette route, construite par les envahisseurs, pour faciliter leur marche et assurer leurs communications, garda durant plusieurs siècles le nom de *chemin des Flamands*<sup>4</sup>.

Encouragés par l'exemple de Richard *Strongboghe*, comte de Pembroke, d'autres aventuriers abordèrent par

<sup>1</sup> Girald. Cambrens., De illaudabilibus Walliæ, cap. VIII; Anglia sacra, t. II, p. 452.

<sup>2</sup> Cambrian register, for 1796, p. 68.

<sup>3</sup> Anglia transvalliana. Little England beyond Wales. (Ibid., p. 63.)

<sup>4</sup> Sicut via Flandrensica ducit per summitem montis. (Vetus charta, apud Cambrian register, for 1796, p. 124.)

mer dans la baie de Cardigan, et un certain Martin de 1110  
à  
1138. *Tours*, ou *des Tours*, envahit le territoire de Keymes, avec Guy de Brionne et Guérin du Mont-Cénis, qu'on appelait en normand *Mont Chensey*<sup>1</sup>. Martin de Tours prit le titre de seigneur de Keymes, comme administrateur souverain de la contrée où ses hommes d'armes s'établirent<sup>2</sup>. Il y ouvrit un asile pour tous les hommes français, flamands et même anglais de naissance, qui voudraient venir augmenter sa colonie, lui jurer foi et hommage contre les Gallois, et recevoir des terres sous condition de service, avec le titre d'hôtes libres de Keymes<sup>3</sup>. La ville que ces aventuriers fondèrent fut appelée le *Bourg neuf*; et le lieu où le chef de guerre, devenu seigneur du pays, bâtit sa principale demeure, s'appela longtemps *Château-Martin*, suivant le génie de la vieille langue française<sup>4</sup>. Pour sanctifier son invasion, Martin bâtit une église et un prieuré qu'il peupla de clercs, appelés à grands frais de l'abbaye de Saint-Martin de Tours. Il les préféra, soit parce que la ville de Tours était son lieu natal, soit parce que le nom de ce lieu faisait allusion à son propre nom<sup>5</sup>. A sa mort, on l'ensevelit dans un tombeau de marbre, au milieu du chœur de la nouvelle église, et les clercs tourangeaux de la seigneurie de Keymes recommandèrent aux bénédictions de tout chrétien la mémoire de leur patron, qui, disaient-ils, avait ravivé dans ce pays, par son pieux zèle, la foi chancelante des Gallois<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Cambrian register, for 1796, p. 124.

<sup>2</sup> Martinus turonensis (*al.* de turribus), dominus de Kemeys. (Ibid., p. 125.)

<sup>3</sup> Omnes liberos hospites suos de Kemeys. (Ibid., p. 138.)

<sup>4</sup> Villam... de Novo Burgo... Castrum Martini; en anglais moderne, *Castle-Martin*. (Ibid., p. 126.)

<sup>5</sup> Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 444 et 445.

<sup>6</sup> Consuetam gentis illius... rabiem, effrænatam, insolentem circum-

1110 Cette accusation, dont les prélats normands n'avaient  
à pas manqué de se prévaloir pour autoriser leur intrusion et  
1138. la dépossession de tout le clergé de race anglaise, fut renouvelée contre les Cambriens par tous ceux à qui les conquérants du pays de Galles donnèrent des églises ou des abbayes. Afin de colorer par une sorte de prétexte l'expulsion violente des anciens évêques et prêtres de ce pays, ils les déclaraient en masse hérétiques et faux chrétiens<sup>1</sup>. Cependant il y avait déjà longtemps que les évêques de la Cambrie s'étaient réconciliés avec l'église romaine, qu'ils étaient rentrés, comme on disait alors, dans l'unité catholique, et que l'un d'eux, celui de Saint-David, avait reçu le pallium<sup>2</sup>. Ils se plaignirent vivement au pape de l'usurpation de leurs églises par des hommes de race étrangère et nullement religieux<sup>3</sup>. Mais le pape ne les écouta point, regardant ceux qui avaient rétabli l'impôt du denier de saint Pierre comme d'assez bons juges de ce qui convenait au bien des âmes. Après cet appel inutile, les Gallois, poussés à bout, se firent eux-mêmes justice, et chassèrent en plusieurs lieux, à main armée, les clerics étrangers qui avaient expulsé leurs prêtres et disposé des biens des églises comme d'un patrimoine privé<sup>4</sup>.

Ces actes de vengeance nationale furent plus fréquents dans les contrées maritimes, lieux plus éloignés du centre

quaque discurrendi audaciam et christianæ fidei magna ex parte ignorantiam. (Monast. anglic., Dugdale, t. II, p. 63.)

<sup>1</sup> Tantam in moribus eorum perversitatem. (Seldeni notæ ad Eadmeri Hist. nov., p. 209.)

<sup>2</sup> Ibid., p. 416.

<sup>3</sup> Hæc ecclesia... annihilata... invasione supervenientis gentis normannicæ... maxima cleri parte... deleta... (Historiola de primo statu landavensis ecclesiæ; Anglia sacra, t. II, p. 673.)

<sup>4</sup> Ipse enim Godefridus episcopatum suum deseruit... Wallensium infestatione compulsus. (Roger. de Hoved. Annal., pars poster., apud rer. anglic. Script., p. 514, ed. Savile.)

de la puissance anglo-normande. Sur la côte située en face 4410  
de l'île d'Anglesey, et conquise en même temps que cette à  
1138. île par les gens d'armes du comte de Chester, se trouve une ville épiscopale nommée Bangor, où le roi Henri I<sup>er</sup> avait établi un prélat normand appelé Hervé. Pour remplir au gré du roi ses fonctions pastorales, au milieu d'une contrée à peine soumise, Hervé, dit un ancien auteur, tira le glaive à deux tranchants<sup>1</sup>, et lança des anathèmes journaliers contre les Cambriens, pendant qu'il leur faisait la guerre à la tête d'une troupe de soldats<sup>2</sup>. Les Gallois ne se laissèrent pas excommunier et massacrer sans résistance; ils défirent l'armée de l'évêque, tuèrent un de ses frères et plusieurs de ses gens, et le contraignirent à prendre la fuite<sup>3</sup>. Hervé retourna en Angleterre auprès du roi Henri, qui le félicita d'avoir souffert pour la foi, et lui promit récompense<sup>4</sup>; le pape régnant, nommé Pascal, écrivit de sa propre main au roi, pour lui recommander cette victime de ce qu'il appelait la persécution et la férocité des barbares<sup>5</sup>.

Pourtant la nation galloise était peut-être alors, de toute l'Europe, celle qui méritait le moins le nom de barbare. Malgré le mal que les Anglo-Normands lui faisaient chaque jour, ceux qui venaient la visiter sans armes, comme simples voyageurs, étaient accueillis et fêtés partout avec empressement; on les admettait, dès le premier abord, dans l'intimité des familles, on leur faisait partager le plus grand plaisir du pays, qui était la musique et le chant. « Ceux

<sup>1</sup> Gladium bis acutum ad eos domandos exercuit. (Ex Hist. eliensis mss.; Seldeni notæ ad Eadmeri Hist. nov., p. 209.)

<sup>2</sup> Nunc crebro anathemate, nunc propinquorum et aliorum hominum eos cohercens multitudine. (Ibid.)

<sup>3</sup> Nec minor fuit eorum contra eum rebellio. (Ibid.)

<sup>4</sup> Religiosi episcopi. (Ibid.)

<sup>5</sup> Nimia barbarorum ferocia et persecutio. (Ibid., p. 210.)

1110 « qui arrivent aux heures du matin, dit un auteur du  
à  
1138. « XII<sup>e</sup> siècle, sont amusés jusqu'au soir par la conversation  
« des jeunes femmes et par le son de la harpe<sup>1</sup>. » Il y avait  
une harpe dans chaque maison, si pauvre qu'elle fût; et  
la compagnie, assise en rond autour du musicien, chantait  
alternativement des stances quelquefois improvisées; on se  
donnait des défis pour l'improvisation et le chant, d'homme  
à homme, et quelquefois de village à village<sup>2</sup>.

La vivacité d'esprit naturelle aux races celtiques se mani-  
festait en outre chez les Cambriens par leur goût excessif  
pour la conversation, et par la promptitude de leurs ré-  
pliques. « Tous les Gallois, sans exception, même dans  
« les rangs les plus bas, dit l'ancien auteur déjà cité, ont  
« reçu de la nature une grande volubilité de langue et une  
« extrême assurance à répondre devant les princes et les  
« grands; les Italiens et les Français paraissent avoir la  
« même faculté; mais on ne la trouve ni chez les Anglais  
« de race, ni chez les Saxons de la Germanie, ni chez les  
« Allemands<sup>3</sup>. On alléguera sans doute, pour cause du  
« manque de hardiesse des Anglais, leur servitude actuelle;  
« mais telle n'est point la vraie raison de ces différences,  
« car les Saxons du continent sont libres, et l'on remarque  
« en eux le même défaut<sup>4</sup>. »

Les Gallois, qui n'entreprirent jamais d'invasions hors

<sup>1</sup> Qui matutinis... horis adveniunt, puellarum affatibus et cytherarum  
modulis usque ad vesperam delectantur. (Giraldi Cambrensis Cambriæ  
descriptio; Camden, Anglica, Hibernica, etc., p. 888.)

<sup>2</sup> Pennant's Tour in Wales.

<sup>3</sup> Loquendi audaciam et respondendi fiduciam coram principibus et  
magnatibus. (Giraldi Cambrensis Cambriæ descriptio; Camden, Anglica,  
Hibernica, etc., p. 891.)

<sup>4</sup> Si... servitutem causeris in Anglis, et hunc eis inde defectum assi-  
gnas in Saxonibus et Germanis, qui et libertate gaudent, et eodem tamen  
vitio vexantur, ratio non provenit. (Ibid.)

de leur pays, à la manière des peuples germaniques, et qui, 1110  
suivant un de leurs proverbes nationaux, souhaitaient que  
à  
1138. chaque rayon du soleil fût un poignard pour percer l'ami  
de la guerre<sup>1</sup>, ne faisaient jamais de paix avec l'étranger,  
tant qu'il occupait leur territoire, y fût-il cantonné depuis  
longues années, y eût-il des châteaux, des bourgs et des  
villes. Le jour où l'un de ces châteaux était détruit de fond  
en comble était un jour de joie universelle où, selon les pa-  
roles d'un écrivain gallois, le père privé d'un fils unique  
oubliait son malheur<sup>2</sup>. Dans la grande prise d'armes qui eut 1138.  
lieu en l'année 1138, les Normands, attaqués sur toute la  
ligne de leurs marches, depuis le golfe de la Dée jusqu'à la  
Saverne, perdirent plusieurs postes, et, pour quelque  
temps, furent obligés de prendre à leur tour une attitude  
défensive<sup>3</sup>. Mais l'avantage obtenu par les Cambriens ne  
pouvait être d'une grande importance, parce qu'ils ne  
poursuivaient point la guerre au delà des limites de leurs  
montagnes et de leurs vallées. Leur attaque, quelque vive  
qu'elle fût, donna ainsi moins d'alarmes aux conquérants  
de l'Angleterre que l'invasion du roi d'Écosse, et fut encore  
moins utile au peuple saxon, qui avait mis en elle son es-  
pérance<sup>4</sup>.

Le roi Étienne n'eut pas besoin de quitter sa résidence  
du sud pour marcher à la rencontre, soit des Écossais, soit  
des Gallois. Mais, peu de temps après, les partisans nor-  
mands de Mathilde, fille de Henri I<sup>er</sup>, lui donnèrent plus  
d'inquiétude. Appelée en Angleterre par ses amis, Mathilde

<sup>1</sup> Cambro-briton, vol. II, p. 43.

<sup>2</sup> Ibid., vol. I, p. 437.

<sup>3</sup> Gesta Stephani regis, apud Script. rer. normann., p. 931. — Florent.  
Wigorn. chron. continuat., p. 666.

<sup>4</sup> Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. XIII, apud Script. rer. normann.,  
p. 912.